

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-495524

N°
130121

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

3482

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

ABDEL Abdellah

Date de naissance :

18/04/52

Adresse :

23, Rue Idrissi Habib

Casablanca - Maroc

Tél. :

0661 31 15 42

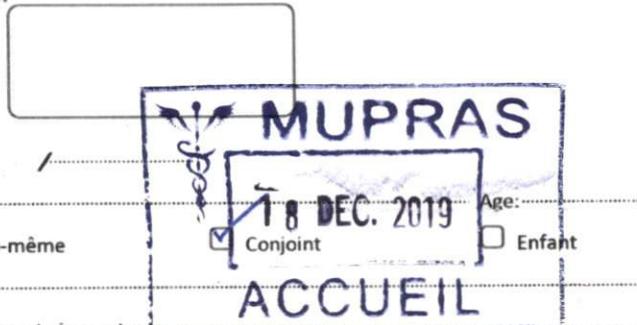
Total des frais engagés :

2900,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

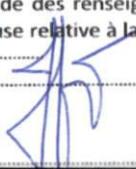
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/12/2019

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	6/2/15	HTK	900.00\$
	12/2/15	IHC	2000.00\$

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODR.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

H	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
25533412	21433552	

(Création, remont, adjonction)

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DES SOINS
D		
G		
		DATE DU DEVIS

Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca



CENTRE DE
PATHOLOGIE
SPECIALISEE
CASABLANCA
CASAPATH

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : *Par Dr Amal Benkirane*

Nom et prénom du patient : *Mme Nadir*

Age : *Née en 1955* Sexe : *F*

Date de prélèvement : *06/12/2019*

Renseignements cliniques et paracliniques :

Dysplasie bénigne
TDH : érythème troadale médiale
10% féciale

Fistulopie : laryngite troadale
acétoxydique bénigne s'étend à

Organe prélevé : larynx et larynx et
hypopharynx

Nature de l'acte réalisé : Biopsies endoscopiques/gastroscopiques

Biopsie antérieure : Oui Non Réf :

FCV : Vagin Exocol : Endocol :

Date des dernières règles : Parité :

Thérapeutique antérieure ou en cours :

Signature & (Cachez)
Dr. Lamia JABRI



CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel.: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 001624540000044

FACTURE N° 19/8293

Casablanca, le : 14/12/2019
Analyses effectuées le : 06/12/2019
Pour : EL HAOU RABIA
Sur prescription du : Pr. NADIR SALWA
Référence : **91206240**

Analyse effectuée

Histologie
Dudénum- Estomac - Oesophage

Cotation :

Montant Net : 900,00 Dhs

**Arrêtée la présente facture à la somme de
Neuf cents Dirhams**

Signé :

Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca
6, Rue des Hôpitaux - Résidence du Parc
Tel.: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24



CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel.: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 001624540000044

FACTURE N° 19/8297

Casablanca, le : 14/12/2019
Analyses effectuées le : 12/12/2019
Pour : EL HAOU RABIA
Sur prescription du : Pr. NADIR SALWA
Référence : 91206240

Analyse effectuée

Etude immunohistochimique

Dudénum- Estomac - Oesophage

Cotation :

Montant Net : 2 000,00 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de
Deux mille Dirhams

Signé :

Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca
6, Rue des Hôpitaux - Résidence du Parc
Tel.: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24

CASAPATH

EDITE LE : 09/12/2019
N/REF : 91206240

NOM & PRENOM : EL HAOU RABIA
PRESCRIPTEUR : Pr. NADIR SALWA

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE SUITE

CONCLUSION :

- Duodénum : Duodénite interstitielle modérée non spécifique. Absence de signes de malignité.
- Estomac: Gastrite chronique antro-fundique modérée, non atrophique, d'activité modérée, sans métaplasie intestinale ni dysplasie à Helicobacter Pylori en quantité modérée (++) . Gastrite folliculaire modérée.
- Oesophage: Aspect morphologique d'une prolifération lymphoïde diffuse pléomorphe nécessitant une étude immunohistochimique complémentaire pour sa caractérisation.

Signé : Dr. Lamia JABRI

RECU LE : 12/12/2019.
EDITE LE : 13/12/2019

NOM & PRENOM : EL HAOU RABIA
PRESCRIPTEUR : Pr. NADIR SALWA
AGE : 64 ans
Code Patient : 054576
N/REF : 91206240
ORGANE : Dudénum- Estomac - Oesophage

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Dysplasie haute. TDM : formation tumorale médiastinale postérieure. Fibro : formation tumorale oesophagiennes haute s'étendant sur l'oesophage moyen /Duodénite. Biopsies duodénales, gastriques oesophagiennes.

COMpte RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

ETUDE IMMUNOHISTIOCHIMIQUE SUR COUPE EN PARAFFINE SUR AUTOMATE BENCHMARK DE VENTANA :

Cette étude montre que les cellules tumorales expriment le CD20 de façon diffuse et homogène. Le CD3 et le CD5 marquent les lymphocytes réactionnels. Le CD10 et le CD23 sont négatifs. Le Ki67 montre un index de prolifération élevé de l'ordre de 50%.

CONCLUSION

L'aspect, morphologique et immunohistochimique, est en faveur d'un lymphome B diffus à grandes cellules.

Signé : Dr. Lamia JABRI



CASAPATH

REÇU LE : 06/12/2019
EDITE LE : 09/12/2019

NOM & PRENOM : EL HAOU RABIA
PRESCRIPTEUR : Pr. NADIR SALWA
AGE : 64 ans
Code Patient : 054576
N/REF : 91206240
ORGANE : Dudénum- Estomac - Oesophage

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Dysplasie haute. TDM : formation tumorale médiastinale postérieure. Fibro : formation tumorale oesophagienne haute s'étendant sur l'oesophage moyen /Duodénite. Biopsies duodénales, gastriques oesophagiennes.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I- Duodénum:

Deux fragments biopsiques mesurant 0,2 cm chacun, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

Il s'agit d'une muqueuse duodénale. Les villosités intestinales sont de hauteur normale. L'épithélium de surface est formé par des entérocytes et des cellules caliciformes régulières. Le chorion est oedémateux, congestif avec un infiltrat inflammatoire modéré à lymphocytes et plasmocytes avec de rares polynucléaires éosinophiles. Il n'est pas vu d'atrophie villositaire ni d'agent pathogène.

II- Estomac:

L'examen concerne cinq fragments biopsiques mesurant entre 0,2 et 0,3 cm provenant d'une muqueuse antrale et fundique. Le revêtement de surface est conservé mucusécrétant. La couche glandulaire est de densité conservée. Les glandes sont basophiles dédifférenciées en superficie sans métaplasie intestinale ni signes de dysplasie. Le chorion est le siège d'un infiltrat inflammatoire modéré fait essentiellement de lymphocytes et de plasmocytes avec la présence de quelques polynucléaires neutrophiles. Par ailleurs, il est retrouvé quelques agrégats lymphoides réactionnels.

L'Helicobacter pylori est retrouvé en quantité modérée au fond des cryptes.

III-Oesophage:

Reçu trois fragments biopsiques de 0,4 cm chacun inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

Histologiquement, il s'agit d'un matériel fibrino-leucocytaire, de lambeaux malpighiens avec un chorion siège d'une infiltration lymphoïde. Elle est dense faite de nappes de cellules de taille petite à moyenne entrecoupées par quelques septa fibreux haylins courts. Les cellules sont à noyau arrondi ou irrégulier au sein d'un cytoplasme peu abondant. Ici et là on observe quelques cellules isolées de grande taille avec un noyau hyperchromatique ou polylobé au sein d'un cytoplasme abondant.

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1^{er} étage 20360 Casablanca, Maroc
Tél: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax: 05 22 22 14 24 - E-mail: labocasapath@gmail.com